



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 7, numéro 4 – Novembre 2014



L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance spéciale du Conseil du 12 novembre 2014, qui s'est tenue au centre administratif de la Commission scolaire, ainsi qu'à la séance ordinaire du Conseil du 26 novembre 2014, qui s'est tenue à l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM), au 5300, rue Chauveau.

● **Un tout nouveau Conseil des commissaires**

Le 12 novembre dernier, la présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), les douze commissaires élus aux élections scolaires du 2 novembre ainsi que les quatre commissaires représentant le comité de parents, élus par leurs pairs le 26 octobre, ont prêté serment. Nous vous les présentons :

- Mme Catherine Harel Bourdon, présidente;
- Mme Chantal Jorg, circonscription de Cartierville–Ahuntsic-Ouest;
- M. Mohamed Maazami, circonscription d'Ahuntsic-Est–Saint-Michel;
- M. Kenneth George, circonscription de Villeray–François-Perrault–Parc-Extension;
- M. Jean-François Gosselin, circonscription de Petite-Patrie–Rosemont-Ouest;
- M. Jean-Denis Dufort, circonscription de Rosemont;
- Mme Émilie Auclair, circonscription de Mercier;
- Mme Diane Beudet, circonscription d'Hochelega-Maisonneuve;
- M. Bernardus Valkenburg, circonscription du Plateau–Mile End;
- Mme Stéphanie Bellenger-Heng, circonscription de Ville-Marie;
- Mme Violaine Cousineau, circonscription du Sud-Ouest;
- Mme Marie-José Mastromonaco, circonscription de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount;
- M. Khokon Maniruzzaman, circonscription de Côte-des-Neiges;
- Mme Mélanie Robinson, commissaire représentant le comité de parents, primaire;
- M. Steve Ouellet, commissaire représentant le comité de parents, secondaire;
- Mme Guylène Dhormes, commissaire représentant le comité de parents, EHDAA;
- M. Marcel Lauzon, commissaire représentant le comité de parents.

Après leur assermentation, les commissaires ont pris un certain nombre de décisions sur leur fonctionnement. Ainsi, ils se sont entendus pour profiter de la possibilité que leur donne la loi de nommer deux commissaires cooptés qui pourront les aider dans leurs travaux. Le choix de ces commissaires, qui seront nommés pour deux ans, sera annoncé au cours d'une prochaine séance et le Conseil a demandé au comité de gouvernance et d'éthique de l'assister dans le processus de recrutement. En outre, les commissaires ont nommé Mme Marie-José Mastromonaco à la vice-présidence de la CSDM et ils ont décidé de la composition du comité exécutif, qui est formé des personnes suivantes : Mme Catherine Harel Bourdon, Mme Marie-José Mastromonaco, M. Kenneth George, M. Bernardus Valkenburg, Mme Violaine Cousineau et Mme Mélanie Robinson. Il faut souligner que l'un des deux commissaires cooptés qui seront nommés ultérieurement siègera au comité exécutif, conformément à la loi. Par ailleurs, Mme Harel Bourdon sera la représentante de la CSDM au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Émilie Auclair sera sa substitut, et les deux commissaires membres du comité de vérification seront

M. Jean-Denis Dufort, à la présidence, et Mme Chantal Jorg. Enfin, les commissaires ont adopté une résolution qui fixe leur rémunération.

- **L'aérospatiale – un secteur dynamique**

Le Conseil des commissaires a tenu la première séance ordinaire de son nouveau mandat à l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM). M. Mario Héroux, directeur par intérim de l'établissement, a accueilli le Conseil en présentant une vidéo dans laquelle des joueurs importants du secteur ont souligné la vitalité de la grappe aérospatiale à Montréal et l'importance de l'EMAM dans la formation de travailleurs qualifiés. Par la suite, deux élèves de l'école ayant un profil et un parcours fort différents, une jeune femme ayant auparavant étudié en théâtre et en cinéma et un jeune homme récemment arrivé du Cameroun, ont témoigné de leur expérience d'élève à cette école et des perspectives d'avenir qui s'ouvrent devant eux.

- **Le redécoupage des cartes des commissions scolaires – un projet qui sème l'inquiétude**

À la séance du Conseil du 26 novembre, le projet de redécoupage des commissions scolaires du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) était sur toutes les lèvres. À ce sujet, le Conseil a adopté une résolution visant à signifier au gouvernement son opposition ferme au projet tel qu'il est présenté et à travailler en collaboration avec les autres commissions scolaires de l'île de Montréal et de la région métropolitaine sur des pistes d'optimisation, notamment le parc immobilier, le transport scolaire et la gestion des écoles à mandat suprarégional.

Joignant leur voix à celle de la présidente, quatre commissaires des quartiers qui passeraient à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ont pris la parole pour déplorer le projet du Ministère qu'ils jugent improvisé au détriment des élèves. Ils ont souligné que ces quartiers urbains seraient déracinés de leur milieu et que les écoles ne gagneraient rien aux changements annoncés, mais qu'elles subiraient de nombreux inconvénients : frais à assumer, climat d'incertitude, perte de l'accès à certaines écoles à vocation particulière de la CSDM, gestion différente des programmes d'aide, comme les programmes alimentaires, etc. Ils ont également fait état de nombreux témoignages de citoyens qui se disent bouleversés par l'annonce de ces changements. Enfin, Mme Harel Bourdon a annoncé qu'une pétition demandant au ministre de préserver l'intégralité du territoire de la CSDM circulait depuis la veille. À la fin de la séance, 8 175 personnes l'avaient signée.

De plus, M. Paul Paquet, père de deux enfants fréquentant les écoles Anne-Hébert et Judith-Jasmin, dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, s'est présenté en audience, accompagné de Mme Stéphanie Richard, membre du conseil d'établissement de l'école Saint-Léon-de-Westmount. Ces deux parents d'enfants fréquentant des écoles de quartiers qui passeraient à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, selon les plans présentés par le Ministère, souhaitent exprimer le désaccord et l'inquiétude de nombreux parents des quartiers touchés. Soulignant que la CSDM a acquis une connaissance approfondie des réalités des écoles de ces quartiers et de la situation socioéconomique de leur milieu, M. Paquet a insisté sur un certain nombre de points à considérer, à commencer par la stabilité émotionnelle des enfants qui pourrait être fortement ébranlée par les changements envisagés, mais aussi le maintien des services internes et externes, l'accès aux écoles primaires et secondaires de la CSDM, notamment des écoles à vocation particulière, et la préservation de la relation de confiance établie depuis de nombreuses années avec la CSDM. Il a par ailleurs signalé que jamais les parents n'ont été consultés. Il a donc demandé au Conseil des commissaires de tout mettre en œuvre pour que les écoles des quartiers de Notre-Dame-de-Grâce, de Côte-des-Neiges, du Sud-Ouest et d'Achets-Cartierville restent au sein de la CSDM. Mme Richard a ensuite insisté sur l'importance de mobiliser les parents en leur expliquant bien les conséquences qu'aurait pour eux un tel changement, notamment la perte de l'accès aux écoles secondaires de l'ensemble du territoire de la CSDM, et en rappelant que l'argent et l'énergie nécessaires à la gestion de ces changements ne pourront être consacrés aux besoins des élèves.

Au cours de la période réservée au public, la présidente de l'organisme de participation des parents de l'école FACE, Mme Geneviève Dodin, s'est quant à elle inquiétée du sort réservé aux écoles à vocation particulière dans le projet de redécoupage du territoire des commissions scolaires. Soulignant que l'école FACE recrute ses élèves sur l'ensemble du territoire de la CSDM, elle a demandé ce qui va arriver aux élèves qui fréquentent cette école, parfois depuis longtemps, et qui

ne seraient plus sur le territoire de la bonne commission scolaire une fois le redécoupage entré en vigueur. Elle a dit espérer que les écoles à volet particulier pourront être épargnées.

- **Des projets d'école alternative**

Des représentants du comité citoyen pour une école alternative dans Hochelaga-Maisonneuve se sont présentés devant le Conseil des commissaires pour déposer le texte fondateur de leur projet. Ils ont également fait état des derniers résultats du sondage qu'ils font circuler et auquel 422 personnes ont répondu au cours des six derniers mois, dont 339 qui se sont dites favorables au projet. Les intervenants ont expliqué qu'ils souhaitent une école entièrement vouée à la pédagogie alternative réunissant des élèves du primaire et de secondaire et qui accueille, à au moins 80 %, des élèves du quartier. Ils ont indiqué vouloir que cette école ouvre ses portes à la rentrée 2016. Conscients des problèmes de locaux qui se posent déjà pour les écoles du quartier, ils proposent que leur école cohabite d'abord avec une école partenaire, mais qu'une date soit fixée pour l'ouverture d'une école primaire-secondaire dans un bâtiment distinct. Enfin, ils souhaiteraient que l'école ait une vocation scientifique et environnementale et mentionnent qu'ils ont déjà plusieurs ententes de partenariat, notamment avec Espace pour la vie.

Dans le quartier de Villeray, un groupe de parents a également été formé pour promouvoir la création d'une école alternative. Des membres de ce groupe ont présenté leur projet au Conseil des commissaires en dévoilant les résultats préliminaires d'un sondage qu'ils font circuler depuis le mois d'octobre et qui montre l'intérêt de 188 familles pour le projet. Soulignant l'intérêt grandissant pour les écoles alternatives et le manque de places dans ces écoles, les intervenants ont expliqué que leur projet se voulait ouvert et inclusif et qu'ils souhaitaient privilégier la mixité sociale. Ils ont dit vouloir une école axée sur la nature et décroïsonnée, des classes réunissant des années scolaires différentes ainsi qu'un cadre d'apprentissage donnant une grande liberté aux enfants et où les parents conservent leur rôle de premier éducateur de leur enfant.

- **L'école Le Plateau – la question du transport scolaire**

Mme Julie Desrosiers, présidente de l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école Le Plateau, s'est présentée pour demander une modification à la politique du transport des élèves de la Commission scolaire de Montréal (P-1998-1). Selon cette politique, seuls les élèves de la deuxième à la quatrième année de l'école Le Plateau ont droit au transport scolaire. Mme Desrosiers a fait valoir l'importance de l'accès au transport scolaire pour ces élèves issus de milieux défavorisés. Elle a par ailleurs souligné que les parents des élèves de cinquième et de sixième année peuvent faire des demandes dites « de courtoisie » qui sont généralement acceptées, les autobus n'étant habituellement pas pleins, mais qu'il faut en moyenne un mois avant que ces élèves obtiennent une carte d'embarquement. Il en résulte d'importants embouteillages, des retards, du stress chez les enfants et le risque que certains ne puissent terminer leur parcours scolaire à l'école Le Plateau parce qu'ils n'ont pas accès au transport scolaire. Au nom de l'OPP, Mme Desrosiers a donc demandé une modification de la politique pour permettre à tous les élèves de l'école Le Plateau l'accès au transport scolaire dès le premier jour de classe, et ce, de la deuxième à la sixième année.

- **Notre-Dame-de-Grâce–Westmount – l'ouverture de l'école Saint-Raymond**

À l'automne 2015, une nouvelle école primaire, l'école Saint-Raymond, ouvrira ses portes dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce. Si l'on tient compte de l'agrandissement de l'école Notre-Dame-de-Grâce, qui a permis l'ajout de dix locaux de classes à l'automne 2014, la capacité d'accueil des écoles de la CSDM dans ce quartier où la majorité des écoles sont en surpopulation sera ainsi augmentée de 26 classes. Souhaitant maximiser l'utilisation des bâtiments et réduire les problèmes de surpopulation des écoles de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount, la CSDM a étudié différents scénarios. La solution retenue permet une meilleure distribution des élèves entre les écoles de la circonscription et une diversification de l'offre pédagogique. Le territoire de la nouvelle école correspondra à la moitié de sa capacité d'accueil, ce qui permettra de consacrer une partie de l'école à un volet particulier ouvert aux élèves de la circonscription. De plus, les territoires de toutes les écoles des deux quartiers ont été modifiés afin d'assurer une distribution plus équitable des élèves.

- **De beaux terrains de jeux**

La mesure ministérielle d'embellissement des cours d'école permet à une école de recevoir jusqu'au tiers du financement nécessaire à la réalisation de son projet. Depuis la mise en place de cette mesure il y a huit ans, quatre-vingt-dix projets d'embellissement de cours d'école ont été réalisés.

Pour l'année 2014-2015, deux établissements ont présenté un projet d'embellissement de leur cour, soit les Barthélemy-Vimont, annexe et La Vérendrye. Encore cette année, le Conseil des commissaires a décidé de soutenir ces écoles en attribuant à chaque projet 33 % du coût total de celui-ci, jusqu'à concurrence de 25 000 \$.

- **Des locaux pour répondre à des besoins d'espace**

Le Conseil des commissaires a donné son accord à la signature de différents baux pour répondre aux besoins d'espace d'établissements scolaires, soit les écoles Joseph-François-Perrault, Louisbourg, Sainte-Bernadette-Soubirous, Sainte-Bibiane et Saint-Barthélemy, les centres Champagnat et Pauline-Julien, l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal, l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal et l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal. De plus, le programme Aménagement paysager de l'École des métiers de l'horticulture de Montréal devant se trouver de nouveaux locaux pour ses ateliers en attendant la construction d'une nouvelle école sur les terrains du Jardin botanique de Montréal, il a été annoncé que la CSDM louera des locaux à cette fin dans un immeuble de la rue Hochelaga.

- **Les états financiers de l'exercice 2013-2014**

Le Conseil des commissaires a approuvé les états financiers de la CSDM pour l'exercice terminé le 30 juin 2014. Par ailleurs, M. Jean-Luc Ostiguy, comptable agréé à la firme Deloitte s.e.n.c.r.l., s'est dit très satisfait de la collaboration du Service des ressources financières et des autres services ayant pris part à cet exercice et il a souligné que les résultats témoignent des efforts faits par la Commission scolaire pour réduire son déficit qui est de 12 millions au 30 juin 2014.

Nominations

- **M. Jonas Germana** a été nommé coordonnateur au **Bureau de l'entretien des bâtiments et des réaménagements du Service des ressources matérielles**. Il entrera en fonction le 8 décembre 2014.
- **Mme Marie-Josée Normandin** a été nommée directrice à l'école **Les-Enfants-du-Monde**. Elle entrera en fonction le 5 janvier 2015.
- **Mme Sylvie Malo** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice adjointe à l'**Académie Dunton**. Elle est entrée en fonction le 22 septembre 2014.
- **Mme Véronique Matteau** a été nommée directrice adjointe à l'école **Sophie-Barat**. Elle est entrée en fonction le 6 octobre 2014.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Secrétariat général
Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,
vous pouvez nous écrire à secg@csdm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications